

La migration internationale et la gestion de la diversité culturelle au Maroc : Quelle reconnaissance par les politiques publiques ?

Le Maroc est passé progressivement d'un pays d'émigration à un pays de transit et d'installation. Il a mis en place, depuis 2013, une stratégie volontaire et humaniste qui puise son bien-fondé des droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus. Ainsi, le Maroc est devenu un pays de résidence d'un nombre grandissant de migrants en provenance essentiellement des pays de l'Afrique subsaharienne.

De ce fait, la diversité des profils migratoires engendre une nouvelle ère de diversité culturelle issue des dynamiques migratoires. Cette diversité interpelle différents niveaux de gouvernance en termes de reconnaissance, d'intégration dans les politiques publiques et de mise en œuvre à l'échelle locale où l'impact des migrations est plus tangible. Il s'agit d'approcher la gestion locale de la diversité culturelle qui résulte de la dynamique migratoire dans le contexte marocain. Il y a intérêt d'examiner la reconnaissance de ladite diversité par les politiques publiques et de dévoiler la mise en œuvre de ces politiques au niveau local.

Au Maroc, depuis l'adoption de la loi « 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières », la politique migratoire marocaine a fait objet d'études et de réflexions au prisme de diverses dimensions politiques, socioéconomiques et culturelles notamment (M. Charef, 2011; M.Alioua, 2017 ; K.Mouna et al, 2017; I.Sadoqi et al, 2018...).

L'objectif de cette contribution est de passer en revue des principaux travaux ayant porté sur la politique migratoire marocaine mise en place au Maroc visant la gestion des migrations. Par ailleurs, un focus sera mis sur l'importance accordée à l'intégration de la dimension culturelle dans la politique migratoire marocaine ainsi que les apports et les défis qui en résultent.